

ÉCHELLE INDICATIVE D'AJUSTEMENT DE LA NOTATION GLOBALE (*in fine* de la conduite de l'évaluation par profil) — PARTIE ORALE

0 < 5/20	<ul style="list-style-type: none"> - Du refus manifeste de réaliser « l'exercice » demandé à l'insuffisance récurrente de compétences, de savoir-faire, de connaissances plasticiennes ; - De la nature inintelligible du projet et du propos à un défaut général de la qualité plastique ou à une brièveté excessive de l'oral.
6 < 9/20	<ul style="list-style-type: none"> - D'un projet et d'un propos peu intelligibles ou peu en rapport aux exigences de l'épreuve à des réalisations personnelles mais très peu abouties et/ou fortement stéréotypées ; - De l'accumulation de stéréotypes et/ou d'une qualité de la pratique plastique relevant d'un grand débutant (n'ayant pas suivi l'enseignement de spécialité) à l'atomisation des compétences repérables et globalement d'assez faible niveau.
Pas moins de 10/20	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet et le propos témoignent d'une réelle confrontation aux enjeux d'une démarche artistique et d'une qualité de la pratique plastique à un niveau d'élève de lycée, même si leur traitement n'est pas abouti ou l'engagement très modeste ; - Le projet et le propos développés sont assez cohérents, cherchent à éviter les stéréotypes, même si les arguments restent faibles, les exemples et les étayages sommaires ou peu précis.
Pas moins de 12/20	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet et de propos intègrent les caractéristiques <i>supra</i> et convoquent — au-delà — des exemples et des étayages pertinents, même en faible nombre, et témoignent d'une pratique plastique de qualité, d'un engagement sincère et d'un certain niveau de sensibilité et/ou de singularité ; - Ils attestent de manière assez explicite de l'articulation de méthodes, de compétences, de savoir-faire, de connaissances de plasticien.
Pas moins de 14/20	<ul style="list-style-type: none"> - Disposant des caractéristiques <i>supra</i>, s'appuyant sur des exemples, des étayages assez précis et des arguments pertinents, le projet et le propos témoignent de maîtrises bien repérables, d'une pratique plastique de très bonne qualité, d'engagement, de sensibilité comme de singularité ; - Le projet et le propos permettent de prendre la mesure d'une fluidité dans l'articulation entre méthodes, compétences, savoir-faire et connaissances, engagement, sensibilité personnelle et singularité.
Pas moins de 16/20	<ul style="list-style-type: none"> - Disposant des caractéristiques <i>supra</i>, le projet et le propos témoignent — de surcroît — d'une très bonne voire d'une excellente pratique plastique, de la maîtrise de concepts et de notions, de compétences et de savoir-faire de plasticien, de manière assez élargie et avérée ; - Ils attestent de précision et de sensibilité dans la mise en œuvre, la présentation et l'argumentation, d'une capacité à conduire une réflexion structurée et nuancée.